

## **Réseau parlementaire de l'APF de lutte contre le VIH/sida**

### **Troisième réunion des coordonnateurs.**

**7 et 8 octobre 2004 à Lomé**

#### **Discours d'ouverture**

par S.E.M. Fambaré Ouattara NATCHABA

- 
- Madame la Ministre de la Santé, Vice-Présidente du CNLS
  - Mesdames, Messieurs les membres du gouvernement
  - Messieurs les présidents des institutions de la République
  - Mesdames, Messieurs les membres du corps diplomatique et représentants des organisations internationales
  - Honorables parlementaires francophones, coordonnateurs de notre réseau de lutte contre le VIH/SIDA
  - Honorables parlementaires
  - Mesdames, Messieurs les responsables des différentes institutions impliquées dans la lutte contre le SIDA, spécialement nos invités de l'ONUSIDA, de la Banque Mondiale et de la Jurisida, venus respectivement de Genève et de Washington
  - Monsieur le Préfet du Golfe
  - Monsieur le Maire de la Ville de Lomé
  - Honorables Chefs traditionnels
  - Chers participants
  - Mesdames et Messieurs,

C'est un agréable plaisir pour moi de vous accueillir dans cette salle EVALA de l'hôtel Corinthia 2 février à l'occasion de la 3ème réunion du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/SIDA.

Je voudrais, avant toute chose, remercier très sincèrement l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie qui, au cours de sa 30ème session ordinaire tenue à Charlottetown (Canada) en juillet dernier, avait choisi Lomé pour abriter les présentes assises.

Chers collègues venus de différents pays ayant en partage la langue française, je voudrais vous inviter à vous sentir ici à Lomé comme chez vous, peut-être avec le confort en moins.

Qu'il me soit également permis d'adresser mes remerciements aux différents partenaires qui ont contribué à l'organisation et à la tenue de la présente réunion, le Conseil National de Lutte contre le SIDA (CNLS) et plus particulièrement sa 2ème Vice-Présidente, Madame la Ministre de la Santé de la République Togolaise.

Nous ne sommes pas surpris par votre enthousiasme, tant la santé de tous les Togolais vous préoccupe. Le Conseil National de Lutte contre le Sida, que préside personnellement le Chef de l'Etat, Son Excellence le Général GASSINGBE EYADEMA, a engagé un combat de fond contre ce mal qui touche toutes les régions et tous les secteurs d'activités de notre pays. Soyez assurée, Madame, que l'Assemblée

nationale s'impliquera davantage dans cette rude bataille.

Les questions du VIH/SIDA-IST sont de nos jours celles qui suscitent beaucoup d'inquiétudes. Les premiers responsables de nos différents pays en sont conscients et tentent de trouver des parades à défaut de solution définitive. Si les infections sexuellement transmissibles (IST) généralement connues, n'ont toujours pas de vaccin, elles sont néanmoins guérissables si l'on s'y prend à temps.

Mais le SIDA, ce fléau, d'une apparition récente, au moment même où la médecine connaît des avancées spectaculaires, le sida disais-je, refuse de se laisser vaincre. Tous les moyens utilisés pour le combattre se révèlent toujours insuffisants, voire vains. Les chiffres ne font que grimper. L'on se demande pourquoi le monde entier, le monde du XXIème siècle, avec tout ce qu'il regorge d'esprits doués, de génies créateurs, n'arrive pas à surmonter ce mal ?

Au Togo, les actions menées contre le sida, comme vous venez de l'entendre, sont de plusieurs ordres. Tout le monde s'y emploie, de la plus haute autorité jusqu'à la dernière ramification des composantes sociales.

C'est ainsi que, face à l'ampleur et à la gravité de la maladie, le Président de la République, a pris personnellement à cœur le problème en s'y investissant et en instruisant, dès les premières heures, le gouvernement et plus précisément le département de la santé, de mener des campagnes de sensibilisation sur toute l'étendue du territoire, jusqu'aux hameaux les plus reculés. C'est dans cette optique que par décret pris en octobre 2001, le Conseil National de Lutte contre le Sida (CNLS), directement rattaché à la présidence de la République, a été créé pour renforcer les actions des organismes déjà existants. Cela témoigne de l'importance que les autorités accordent à la lutte contre ce fléau. Pas un seul moment ne passe sans que le sida ne soit objet de vive préoccupation.

Mesdames et Messieurs,

La réunion que nous ouvrons aujourd'hui, la 3ème du genre, après celles de Niamey en 2001 et de Yaoundé en 2003, et qui regroupe plusieurs pays de l'espace francophone, a pour objectif de renforcer les stratégies de lutte contre la pandémie. A travers ces réunions, l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie voudrait rappeler et confirmer aux parlementaires leur rôle d'acteurs privilégiés dans la sensibilisation, l'information et l'éducation des populations dont ils ont le mandat. C'est le signe vivant que l'APF fait siens les problèmes des populations des pays ayant le français en partage.

Il sera débattu au cours de la présente réunion des questions telles que :

1. Le renforcement des capacités des coordonnateurs du réseau
2. Le rôle du parlementaire francophone dans la lutte contre le VIH/SIDA
3. La protection du droit des orphelins du SIDA.

Le Sida, au même titre que les guerres et autres catastrophes, nous renvoie l'image d'une calamité dévastatrice qui laisse derrière elle désolation et tristesse. Mieux, sans exagérer, nous pouvons dire que le SIDA est aussi une arme de destruction massive.

Mais nous ne devons pas nous décourager. Nous devons plutôt redoubler d'efforts et dégager des moyens financiers conséquents susceptibles de renforcer notre guerre contre le Sida. Il nous faut arrêter, du moins ralentir la vitesse de propagation de ce fléau, par

l'intensification des actions menées et celles à mener dans cette lutte qui, au demeurant, doit être inlassable. « Si ce qui vous poursuit ne s'arrête pas, il faut continuer par courir », dit un adage populaire de chez nous. Il n'est donc pas question de nous résigner.

Les orphelins du Sida constituent à nos yeux les cas les plus choquants puisqu'ils ne sont que des victimes à plusieurs titres d'un drame dont ils ne connaissent ni les tenants ni les aboutissants.

La conscience humaine doit se renouveler devant ce phénomène nouveau d'enfants qui ne connaîtront jamais ni leur père ni leur mère et qui, peut-être, vivent eux-mêmes avec le virus. N'est-il pas urgent de tourner nos regards vers ces enfants qui ont un droit fondamental et inaliénable à être protégés ? Cette œuvre gigantesque ne peut être raisonnablement envisagée avec succès au niveau nos Etats pris individuellement. C'est pourquoi, en saluant l'effort des pays comme la République Française, qui ont fait de grands efforts au profit des fonds destinés à la lutte contre le SIDA, nous souhaitons qu'une piste, si petite soit-elle, soit dégagée pour les orphelins du SIDA. Il pourrait s'agir d'un prélèvement qui serait opéré sur les fonds globaux et mis directement au service de la protection des orphelins du SIDA.

L'Assemblée nationale togolaise propose également que chacune de nos institutions organise, au moins une fois dans l'année, une activité susceptible de recueillir des fonds au profit des orphelins du SIDA.

Mesdames et Messieurs,

Vous avez pu écouter, il y a quelques instants, les statistiques alarmantes sur la pandémie. Hélas c'est le continent africain qui détient le triste record en la matière. La pauvreté pointe au premier rang des principaux facteurs de la propagation de la maladie. Mais, la pauvreté n'explique pas tout. Nous devons inviter tout le monde à une prise de conscience accrue, à un comportement responsable face à ce mal dont la maîtrise échappe encore à la science. Il ne s'agit plus de se demander si le mal existe, il existe bel et bien et les pertes en vies humaines au quotidien constituent le témoignage éloquent. Le SIDA est là et bien là. Faisons de notre mieux pour restreindre son champ d'extension.

Chers collègues,

Les parlementaires que nous sommes, avons donc le devoir et la responsabilité de nous pencher sérieusement sur la question dans nos parlements respectifs, en pensant particulièrement aux droits des enfants orphelins du SIDA. La tâche est certes ardue, mais nous avons l'obligation de faire en sorte qu'à l'issue de cette rencontre nous soyons mieux armés pour lutter plus efficacement contre la pandémie du SIDA.

Mesdames et Messieurs,

C'est sur ce souhait que je déclare ouverte la troisième réunion du réseau des parlementaires de lutte contre le VIH/SIDA.

Je vous remercie !